

**Procès-verbal – réunion web**  
**Comité de Direction**  
**Mardi 21 avril 2020**

Le Président **AUGEY** ouvre la séance à 18h.

Présents : MM GUAGLIARDI L – Mme PORTRON - GUAGLIARDI P - LALANNE - LESCA - TACHON - LUMALE - CHEVALIER - Mmes DANTHEZ - BRETHES - MM DELAUNAY - LEE - LOUSTALOT - SOUBIEILLE - STINAT - THIBAUT - VIELLE

Excusés : MM GACHIE et SAINT-MARTIN

### **Préambule :**

En ouvrant cette réunion du Comité de direction en visio conférence, le Président se dit très heureux de retrouver les élus du football landais en souhaitant que tout se passe bien pour eux et leurs familles dans cette période de confinement.

Il formule des vœux de prompt et complet rétablissement pour tous les malades frappés par le COVID 19.

### **Relevés de décisions du Bureau, réunions téléphoniques et web des 26 mars, 02 et 10 avril 2020.**

Sur proposition du Président et après avoir entendu quelques explications complémentaires sur divers sujets abordés au cours des travaux, le Comité de direction homologue les relevés de décisions du Bureau, réunions téléphoniques et web des 26 mars, 02 et 10 avril 2020.

### **Informations nationales et régionales**

Le Président fait un compte-rendu des nombreuses réunions nationales et régionales auxquelles il a participé en sa qualité de membre du Bureau du Collège des Présidents de District et de membre du Comité de direction de la Ligue de football Nouvelle Aquitaine.

Les décisions finales du Comité Exécutif de la Fédération Française de Football ont été portées à la connaissance du grand public par un communiqué du président Noël Le Graët.

Dans sa réunion téléphonique du lundi 20 avril 2020, le Comité de direction de la Ligue de football Nouvelle Aquitaine a pris acte des décisions fédérales et arrêté en conséquence les classements, montées et descentes de la saison 2019/2020 dans l'ensemble des compétitions régionales. Ces informations seront prochainement diffusées par la Ligue sous réserve des procédures en cours.

Le Président indique également que des mesures exceptionnelles d'accompagnement en faveur des clubs sont à l'étude au niveau fédéral notamment par la création d'un fonds d'aide auquel pourraient contribuer les Ligues régionales et les Districts.

### **Assemblée Générale Elective, saison 2019/2020**

Le Président rappelle la décision du Comité Exécutif de la Fédération Française de Football qui, dans sa réunion du vendredi 03 avril 2020, a adopté un nouveau calendrier électoral pour le football français en raison de l'impossibilité d'organiser dans des conditions satisfaisantes le processus électoral initialement prévu à partir du mois de juin.

Sur proposition du Président et au vu des recommandations fédérales et des dispositions prises en conséquence au niveau régional, le Comité de direction décide :

- l'Élection du nouveau Comité de direction, mandat 2020/2024, interviendra au cours d'une Assemblée Générale qui sera convoquée dans le courant du mois de septembre 2020
- D'annuler en conséquence l'Assemblée Générale Elective initialement prévue le mardi 09 Juin 2020
- De prolonger l'Exercice de l'actuel Comité de direction jusqu'à la plus proche Assemblée Générale Elective.

Avec ce nouveau calendrier électoral, le président souhaite que la future équipe puisse travailler dès le début de l'Exercice 2020/2021 dans la gestion d'une saison qui s'annonce compliquée tant pour les clubs que pour l'instance départementale.

### **Arrêté des classements au 13 mars 2020**

Sur proposition du Pôle des Activités Sportives, le Comité de direction arrête les classements des championnats départementaux, Seniors et Jeunes, masculins et féminins, sous réserve des procédures en cours.

Ces classements ont pris en compte les directives fédérales énoncées dans le communiqué du Président de la 3F en date du jeudi 16 avril 2020 et rappelées ci-dessous :

*« Face au caractère exceptionnel de la situation, la FFF a organisé une large consultation des acteurs du football, de leurs organisations représentatives, des Ligues et des Districts pour déterminer une solution harmonisée avec des modalités d'arrêt des compétitions équitables sur l'ensemble du territoire.*

*Au terme de cette phase d'échanges et d'études, le Comité Exécutif de la FFF a donc pris les décisions suivantes concernant les modalités d'arrêt des compétitions des Ligues et Districts :*

- un arrêt des compétitions à la date du 13 mars (date de suspension des compétitions) quel que soit le nombre de matchs joués.*
- la fixation des classements selon le quotient nombre de points obtenus / nombre de matchs joués afin de neutraliser l'effet des matchs reportés.*
- le départage des clubs à égalité de points en fonction du règlement de la compétition concernée. Si le règlement de la compétition est inopérant ou ne permet pas le départage, des critères fixés par la Fédération seront appliqués.*

## **Montées et descentes dans les championnats départementaux seniors, masculins et féminins**

Sur proposition du Pôle des Activités Sportives, le Comité de direction arrête les montées et descentes dans les championnats départementaux seniors, masculins et féminins.

Ces montées et descentes tiennent compte :

- Des dispositions fédérales énoncées dans le communiqué du président de la 3F en date du jeudi 16 avril 2020 et rappelées ci-dessous :
  - la limitation du nombre de descentes à une par poule, en cohérence avec le règlement qui prévoit l'impossibilité de repêchage du dernier quelles que soient les circonstances.*
  - la fixation du nombre de montées en fonction du règlement qui prévaut pour la compétition concernée.*
- Des dispositions régionales en matière de montées et descentes dans les championnats de Nouvelle Aquitaine
- Des dispositions propres au District des Landes de football rappelées dans le système des montées et descentes adopté par le Comité de direction dans sa réunion du 26 octobre 2019

Les montées et descentes dans les championnats de Jeunes seront validées lors d'une prochaine réunion du Comité de direction, la Ligue de football Nouvelle Aquitaine n'ayant pas encore précisé la situation de ses compétitions.

## Situation des personnels

Loreto GUAGLIARDI, Président délégué, fait un compte rendu du dispositif RH adopté dès la fermeture totale du Centre départemental du football le dimanche 15 mars 2020.

- L'ensemble des personnels a été placé dans le dispositif de « chômage partiel »
- En accord avec l'établissement scolaire concerné avec qui une nouvelle convention a été signée, il a été mis fin au stage de Mademoiselle Lucie ROBERT dans le service « communication partenariat »
- Les deux jeunes sous contrat de Service Civique ont été placés en inactivité. Leur indemnité continue à leur être versée.

S'agissant du retour de l'équipe salariée à l'issue de la période de confinement, Loreto GUAGLIARDI précise qu'une étude est actuellement en cours. Il a été notamment demandé aux salariés d'apurer les congés 2018/2019 à solder avant le 30 mai 2020, ce qu'ils ont tous accepté.

Le Président tient à saluer tous les personnels et à leur renouveler toute sa confiance dans cette période de confinement très particulière pour tous.

## Perspectives de relance de l'activité sur le Centre départemental du football.

Loreto GUAGLIARDI, Président délégué, indique qu'à ce jour il n'est pas prévu de date précise pour la réouverture du Centre départemental du football au public.

Les gîtes du Centre CAPLANDES restent occupés par la Croix Rouge sous l'égide de l'Etat. Y sont hébergées des personnes parmi les plus démunies.

Après plusieurs réunions avec le cabinet comptable In-Extensio, un plan de charges en cours d'élaboration va permettre d'apprécier la situation financière du District des Landes de football d'ici la fin de la saison 2019/2020 et d'établir des perspectives pour le premier semestre 2020/2021. Dès à présent, Loreto GUAGLIARDI souligne que l'Exercice en cours sera probablement largement déficitaire et que les premières prévisions, comme dans l'ensemble du monde économique, ne sont pas très encourageantes.

Sur proposition du Président, le Comité de direction confirme la suppression des prélèvements mensuels sur les comptes des clubs pour les mois d'avril, mai et juin 2020.

Loreto GUAGLIARDI informe le Comité de direction d'une commande de matériels nécessaires à la reprise de l'activité des personnels sur le Centre départemental.

Dans les prochaines semaines devraient être livrés des masques, gants, thermomètre et liquide hydro-alcoolique. Il adresse ses remerciements à la Ligue de football Nouvelle Aquitaine, initiatrice de cette commande mutualisée.

## **Création du Groupement de Jeunes « Jeunesse Sportive du Pays Tarusate Football – JSPT Foot »**

Loreto GUAGLIARDI présente le projet de création du Groupement de Jeunes « Jeunesse Sportive du Pays Tarusate Football – JSPT Foot ». Il sollicite l'avis favorable du Comité de direction avant de transmettre le dossier à la Ligue de football Nouvelle Aquitaine, pour décision.

Le Comité de direction émet un avis favorable, à l'unanimité des membres en séance.

Avant de conclure et de souhaiter à tous les licenciés du football landais une bonne santé, le président Claude Augey indique qu'il réunira prochainement les présidents de clubs, par voie de conférence téléphonique, pour échanger avec eux, répondre à leurs interrogations et envisager la reprise de l'activité dans les mois à venir. Cet échange se fera sans doute par niveau de compétition.

*« Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique. »*

*Eu égard aux difficultés actuelles d'acheminement du courrier postal, il est conseillé de privilégier la voie électronique ».*

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 20h.

Vu le Président, **Claude AUGEY**

Vu le Président délégué, **Loreto GUAGLIARDI**

DLF/23.04.2020